



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONVENTION (N°585) DE MISE A
DISPOSITION DE LA SALLE BERLIOZ A LA
SARL "SP OPERA EN PLEIN AIR", A TITRE
PAYANT**

**DÉCISION N° AU-19-234
EN DATE DU 29 JUIN 2019**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°4932 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Madame Odile SEGURET, 6^{ème} Adjointe au Maire ;

VU la demande de la SARL « SP Opéra en Plein Air » domiciliée 11 bis, avenue Victor Hugo – 75116 Paris et représentée par son Directeur de production Monsieur Jean-Baptiste MALLASSINET, d'organiser des répétitions dans la salle Berlioz le samedi 8 juin 2019 de 10 h à 17 h 30 ;

CONSIDÉRANT les missions pédagogiques et artistiques du Conservatoire.

D É C I D E

DE SIGNER avec la SARL « SP Opéra en Plein Air » domiciliée 11 bis, avenue Victor Hugo – 75116 Paris et représentée par son Directeur de production Monsieur Jean-Baptiste MALLASSINET, une convention de location de salle pour un montant de 210 € TTC (deux cent dix euros) pour les frais de location et 44,06 € TTC pour les frais de gardiennage, afin d'organiser des répétitions dans la salle Berlioz, le samedi 8 juin 2019 de 10 h à 17 h 30 ;

D'INSCRIRE cette recette au budget communal aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
l'Adjointe au maire chargée de la culture et du
tourisme,

Signé

Odile SÉGURET

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20190629-lmc1H6406H1-AR
Date de réception en Préfecture : 01/07/2019
Date de Publication : 01/07/2019